

Programme de suivi du stock exploité de homards



Bilan 2013





Rapport d'activité 2013

. Contexte et objectifs du programme	3
II. Mise en œuvre	
II. Résultats	
V. Communication	
V. Perspectives et orientations pour 2014	

I. Contexte et objectifs du programme

a) Contexte

Mis en place dans le cadre de l'installation d'hydroliennes expérimentales en mer, le programme de suivi du stock de homards exploité évolue et s'améliore au fil du temps. Il doit permettre d'acquérir des données biologiques et comportementales sur le homard (croissance, déplacement, reproduction), mais également sur son exploitation (rendements, structures en taille des captures, effet « réserve »). Un suivi à long terme est essentiel pour étudier les variations des indices ainsi calculés, et les mettre en relation avec les facteurs suivis en parallèle (paramètres physico-chimiques de l'eau, perturbations – installation d'EMR par exemple – effort de pêche...).

b) Objectifs de la campagne 2013

Ce programme a plusieurs ambitions : le premier objectif est de caractériser la pêcherie du homard sur le quartier, en recensant le nombre de navires ciblant cette ressource ou en définissant des indicateurs de rendement par exemple. En parallèle, des pêches expérimentales sont organisées au sein de la réserve de la Horaine afin de mesurer son efficacité. Enfin, ce programme permet d'obtenir des données à l'échelle de l'individu (déplacement, croissance, reproduction), complétant ainsi les données déjà disponibles. Les pêcheurs professionnels du quartier bien-sûr sont pleinement acteurs de ce programme, qui permet en outre de rassembler les différents acteurs concernés — comité des pêche, pêcheurs professionnels, pêcheurs plaisanciers, Ifremer — autour d'une démarche originale d'acquisition et d'échange de connaissance.

Les objectifs définis avec les professionnels et les scientifiques de l'Ifremer pour la campagne 2013 sont :

- 1. poursuite du suivi en routine de la pêcherie : embarquements réguliers pendant la période de pêche, définition d'une flottille de référence pour laquelle les données existantes dans les bases d'Ifremer seront utilisées.
- 2. poursuite du suivi en routine de la population au sein du cantonnement de pêche de la Horaine : embarquements, pêches expérimentales, marquage des homards capturés dans le cantonnement, comparaison avec les données des zones travaillées.
- 3. poursuite des actions de marquages-lâchers de homards : achat-marquage de 1500 homards auprès des pêcheurs professionnels, renforcement de la communication pour améliorer les retours.

Vu les larges déplacements de homards montrés par les 3 premières années de marquage, un autre objectif est d'élargir le champ de travail et de renforcer le travail commun entre les différentes régions concernées : Basse-Normandie, Bretagne Nord, Jersey. Ce rapprochement devrait se faire surtout au niveau des structures scientifiques et professionnelles.

En 2012, des prélèvements de tissus biologiques (hémolymphe et uropodes) avait été réalisés à bord lors des pêches expérimentales ou à quai, lors des opérations de marquage. Ces prélèvements ont été analysés à l'été 2013 par un laboratoire anglais et retransmis à Ifremer qui a pu les présenter aux professionnels lors de la réunion bilan de la campagne 2013 qui s'est tenue le 3 mars 2014. Tant que ces résultats n'étaient pas disponibles, il avait été convenu que les prélèvements ne seraient pas reconduits.

II. Mise en œuvre

a) Marquages-lâchers

Le marquage individuel des homards se fait sur des individus achetés aux pêcheurs professionnels participant au programme, qui se sont inscrits auprès du CDPMEM. A partir de cette liste, une quantité de homards à marquer par navire est déterminée, afin d'équilibrer les indemnités de rachat perçues. En 2013, il était prévu d'acheter environ 80Kg de homards à chaque navire participant. L'inscription à ce programme implique également de la part du pêcheur de s'engager sur une « charte » de bonne conduite : livrer des homards vivants, ayant leurs 2 pinces, non abîmés, signaler une recapture de homard marqué, respecter la réglementation en termes de pêche au casier à crustacés.

Le principe du marquage est le même que les années précédentes. Les marques sont en partie issues du reliquat de 2012 et une nouvelle commande a complété le stock de marques nécessaire.

L'opération de marquage de chaque individu est donc la suivante :

- un lot de homard est acheté à un ou plusieurs pêcheurs professionnels;
- une marque spaghetti jaune numérotée est insérée dans l'abdomen du homard ;
- un « V » est poinçonné dans sa queue à l'aide d'une pince coupante ;
- le homard est mesuré et pesé ;
- dès que l'ensemble du lot est ainsi marqué, les homards sont rassemblés dans des caisses de criée sur le navire. Une fois la zone de lâcher atteinte, les homards sont rejetés un par un à la mer.



Insertion de la marque sp numérotée



spaghetti Poinçon du V dans l'uropode



Pesée et mesure du homard

Les opérations de marquage sont regroupées afin d'optimiser chaque sortie en mer.

Lorsqu'un pêcheur, professionnel ou plaisancier, capture une femelle homard ainsi marquée et identifiée, il doit (lorsque c'est possible):

- 1. noter son numéro d'identification;
- 2. noter sa taille;
- 3. noter son poids;
- 4. noter la position de capture ;
- 5. vérifier si elle porte des œufs ou non ;
- 6. avertir le CDPMEM des Côtes d'Armor (numéro de téléphone sur la marque) ou l'association de pêcheurs plaisanciers dont il dépend, le cas échéant.

Si le poinçon en V dans la queue est visible, le pêcheur a obligation de remettre le homard à l'eau (Arrêté

préfectoral n°2011-2741).

Un bon de remise de homards dans le cadre de ce programme est remis à l'armateur du navire participant. Il spécifie la quantité de homards vendus au CDPMEM et la valeur.

b) Embarquements et pêches expérimentales

Le deuxième volet du programme de suivi du stock de homards concerne l'acquisition de données d'exploitation du stock par les pêcheurs professionnels. Pour cela, des indicateurs d'exploitation sont calculés à partir de mesures réalisées à bord lors d'embarquements. Lors de ces sorties, tous les homards capturés, y compris ceux de taille inférieure à la taille minimale de débarquement, sont mesurés et sexés. Pour les femelles, la présence ou non d'œufs est également notée.



Embarquement sur la zone des Roches Douvres



Matériel de marquage et de prélèvement de tissus



Embarquement à bord d'un caseyeur côtier

Ces embarquements sont réalisés par le personnel du CDPMEM des Côtes d'Armor, à bord de 2 navires volontaires. A chacun de ces embarquements, le navire volontaire place 1 ou 2 de ses filières dans le cantonnement de pêche de la Horaine, avec l'autorisation spéciale des Affaires Maritimes. Ainsi, dans la même marée, une comparaison des rendements des casiers et des tailles de captures des homards peut être réalisée entre les casiers placés en-dehors du cantonnement et ceux placés à l'intérieur du cantonnement. Un rapport d'embarquement est remis à l'armateur du navire.

c) Groupe de travail, traitement des données et valorisation du programme

En 2013, les données issues des 3 premières campagnes du présent programme doivent être traitées et analysées. L'objectif est de produire des documents de synthèse de différentes formes (publication scientifique et poster) afin de valoriser et de porter à connaissance les résultats de ce programme. Ce traitement de données se fera en partenariat avec Martial Laurans, chercheur référent « grands crustacés » à Ifremer Brest.

Le partage de connaissance se fera également à l'échelle du Golfe Normand-Breton, dans le cas des accords de la baie de Granville. Les réunions trimestrielles de cette instance permettent d'échanger des connaissances tant techniques que biologiques sur le stock partagé de homards, à travers la mise en commun des protocoles et des résultats obtenus dans le cadre des différents programmes de suivis menés sur cette espèce.

Afin de renforcer l'acquisition de données environnementales liées à la biologie du homard et à son exploitation, les navires affrétés dans le cadre des pêches expérimentales ont été équipés par Ifremer de sondes RECOPESCA. Ces sondes, placées sur les casiers à crustacés, enregistrent et transmettre de manière automatique et régulière les données de température, salinité et profondeur de l'environnement. Les navires reçoivent une synthèse en fin de saison par Ifremer. Les données sont donc partagées et

rapprochées des observations réalisées dans le cadre des embarquements et pêches expérimentales.

d) Communication

Un volet important de ce programme est la communication, à plusieurs niveaux.

- 1. Informer les pêcheurs, professionnels, plaisanciers, pêchant dans le quartier maritime de Paimpol ou non, de l'existence de ce programme est essentiel pour obtenir un taux satisfaisant de signalisation de recapture. Vu les déplacements importants démontrés depuis le début du programme, la communication a déjà été étendue au Finistère, par le biais du réseau existant : associations de pêcheurs plaisanciers, Ifremer, CDPMEM du Finistère, site Internet, etc. Cette communication large sera maintenue en 2013.
- 2. Informer les pêcheurs professionnels et plaisanciers des résultats de ce programme. Pour cela, il convient de s'appuyer sur des supports déjà existants : site Internet, commissions crustacés du CRPMEM de Bretagne et du CNPMEM, groupe de liaison pêcheurs professionnels pêcheurs plaisanciers, comité consultatif mixte des Accords de la Baie de Granville, et d'autres occasions se présentant en cours d'année.

III. Résultats

a) Marquages-lâchers

1. Opérations

En 2013, comme en 2012, le CDPMEM des Côtes d'Armor a fait appel à un armement de pêche afin de procéder aux opérations de marquage et de remise à l'eau. Le navire « Valentine » de M. Franck Villars, pêcheur professionnel du quartier maritime de Paimpol, a donc été affrété à ces fins.

Ainsi, 14 journées de marquage ont été effectivement mises en œuvre en 2013, récapitulées dans le tableau 1.

Tableau 1: Résultats de la mise en œuvre de la campagne 2012 de marquage de homards.

Nombre de sorties en mer	Nombre d'opération de marquage	Nombre de homards marqués	Quantité de homards marqués	Nombre de navires participant
14	23	1137 (589 femelles 201 femelles grainées 347 mâles)	920Kg	13

Lors de la campagne 2013, un pêcheur professionnel ayant capturer 2 langoustes femelles nous a demandé de les marquer et de les remettre à l'eau, sans dédommagement.

2. Recaptures signalées

Au cours de l'année 2013, 78 recaptures ont été signalées, dont 7 sont des recaptures multiples de l'année, c'est-à-dire que ces homards ont été recapturés 2 fois en 2013. Ces recaptures multiples sont très intéressantes car elles permettent de tracer plus finement le déplacement du homard.

Les recaptures de homards signalées en 2013 sont présentées en 2 séries de tableaux. Les homards n'ayant pas montré de déplacements significatifs sont repris dans les tableaux 2 à 5, ceux ayant parcouru une distance significative font l'objet des tableaux 6 à 8. Un déplacement non significatif est un déplacement de moins de 3' entre la position de lâcher et la position de recapture, en latitude ou en longitude.

Tableau 2: Homards lâchés en 2010 et recapturés en 2013, n'ayant pas montré de déplacement significatif.

		LÂCHER			RECAPTURE							
DATE	N° ID	Lc (mm)	SEXE	POSITION LACHER	DATE	POSITION recapture	Lc (mm)	SEXE	Temps de liberté	Déplacement significat if	Gain de taille (mm)	
				48°52'250		Phare des						
28/05/2010	0168	98	F	3°38'50	16/06/13	Triagoz	?	G	1115	non	#N/D	
				48°52'250		Phare des						
28/05/2010	0189	95	F	3°38'50	21/06/13	Triagoz	?	G	1120	non	#N/D	

Tableau 3: Homards lâchés en 2011 et recapturés en 2013, n'ayant pas montré de déplacement significatif.

LÂCHER					RECAPTURE						
DATE	N° ID	Lc (mm)	SEXE	POSITION LACHER				Temps de liberté	Déplacement significatif	Gain de taille (mm)	
				48°45'439							
14/09/2011	3455	100	F	03°40'609	23/07/13	48°45'35 03°40'76	109	G	678	non	9

Tableau 4: Homards lâchés en 2012 et recapturés en 2013, n'ayant pas montré de déplacement significatif.

		LÂCHER			RECAPTURE						
DATE	N° ID	Lc(mm)	SEXE	POSITION LACHER	DATE	POSITION recapture	Lc (mm)	SEXE	Temps de liberté	Déplacement significatif	Gain de taille (mm)
				49°00'884		49°01'30					
26/06/2012	3665	93	F	02°47'983	13/04/13	02°47'900	94	G	291	non	
				49°01'307		49°00'921					
27/06/2012	3810	89	F	02°46'994	21/03/13	02°50'00	89	G	267	non	(
				49°01'307							
27/06/2012	3828	97	F	02°46'994	12/02/13	49°00 02°50	104	F	230	non	
						49°00'921					
19/07/2012	4523	88	F	49°00 02°59	09/03/13	02°50'00	?	G	233	non	#N/E
19/07/2012	4524	96	F	49°00 02°59	23/04/13	Barnouic	96	G	278	non	(
						49°00'921					
19/07/2012	4548	91	F	49°00 02°59	09/03/13	02°50'00	100	F	233	non	9
						49°00'921					
19/07/2012	4555	92	F	49°00 02°59	21/03/13	02°50'00	99	F	245	non	7
						49°00'921					
19/07/2012	4557	90	F	49°00 02°59	21/03/13	02°50'00	96	G	245	non	6
						49°00'921					
19/07/2012	4563	89	F	49°00 02°59	09/03/13	02°50'00	90	G	233	non	1
						49°00'921					
19/07/2012	4568	91	F	49°00 02°59	09/03/13	02°50'00	89	G	233	non	-2

Tableau 5: Homards lâchés en 2013 et recapturés en 2013, n'ayant pas montré de déplacement significatif.

		LÂCHER				, ii ayant pas ino		APTURE			
DATE	N° ID	Lc (mm)	SEXE	POSITION LACHER	DATE	POSITION recapture	Lc (mm)	SEXE	Temps de liberté	Déplacement significatif	Gain de taille (mm)
						Cantonnement					
27/06/13	4976	91	F	48°52 02°54	03/07/13	Horaine base 29	104	F	6	non	13
27/06/13	4985	102	F	48°52 02°54	16/07/13	48°54' 02°57	101	F	19	non	-1
27/06/13	5013	104	F	48°52 02°54	03/07/13	cantonnement Horaine base 29	93	F	6	non	-11
27/06/13	5027	107	G	48°52 02°54	01/08/13	Cantonnement Horaine base 29	106	F	35	non	-1
27/06/13	5028	106	F	48°52 02°54	03/07/13	Cantonnement Horaine base 29	109	F	6	non	3
05/07/13	5221	87	F	48°54' 02°57	01/08/13	Cantonnement Horaine base 29	87	F	27	non	0
05/07/13	5225	96	м	48°54' 02°57	01/08/13	Cantonnement Horaine base 29	95	М	27	non	-1
05/07/13	5230	88	F	48°54' 02°57	01/08/13	Cantonnement Horaine base 29	91	F	27	non	3
05/07/13	5232	94	M	48°54' 02°57	16/07/13	48°54' 02°57	94	M	11	non	0
05/07/13	5240	106	М	48°54' 02°57	01/08/13	Cantonnement Horaine base 29	106	М	27	non	0
05/07/13	5244	98	M	48°54' 02°57	16/07/13	48°54' 02°57	99	M	11	non	1
05/07/13	5250	107	М	48°54' 02°57	01/08/13	Cantonnement Horaine base 29	106	М	27	non	-1
05/07/13	5260	93	M	48°54' 02°57	16/07/13	48°54' 02°57	94	M	11	non	1
05/07/13	5262	93	М	48°54' 02°57	01/08/13	Cantonnement Horaine base 29	91	М	27	non	-2
05/07/13	5270	94	F	48°54' 02°57	01/08/13	Cantonnement Horaine base 29	93	F	27	non	-1

Ces homards présentent un intervalle de temps de liberté très large (de 6 jours à 1115 jours) et ont été recapturés à un endroit très proche du lieu de lâché. Lorsque la donnée de taille de recapture est disponible, il est intéressant de retracer les étapes du cycle de vie du homard. Par exemple, le homard n°3455 (tableau 3), lâché en 2011, a grandi de 9mm, ce qui correspond au gain de taille moyen acquis après 1 mue. De plus, il n'était pas grainé au moment du lâcher, en septembre 2011, mais l'était à la recapture en juillet 2013. Ainsi, il est probable que ce homard est suivi le cycle suivant :

- été 2011 : mue et reproduction
- septembre 2011 (mesure et lâché) : les œufs ne sont pas encore visibles sous l'abdomen (la ponte n'a pas encore eu lieu)
- été 2012 : expulsion des œufs dans la colonne d'eau (la ponte a eu lieu en amont mais n'est pas visible) puis mue (croissance) et reproduction
- juillet 2013 (recapture et mesure): les œufs sont visibles sous l'abdomen (il y a eu ponte mais pas encore expulsion)

Le homard n°5027 (tableau 5), présentant un temps de liberté très court (35 jours), ne s'est pas déplacé et n'a pas grandit mais a expulsé les œufs qu'il portait au moment du marquage.

Tableau 6: Homards lâchés en 2011 et recapturés en 2013, ayant montré un déplacement significatif.

		LÂCHER			RECAPTURE						
DATE	N° ID	Lc (mm)	SEXE	POSITION LACHER	DATE	POSITION recapture	Lc (mm)	SEXE	Temps de liberté	Déplacement significatif	Gain de taille (mm)
20/05/2011	2070	89	1	48°58'00 2°52'5"	17/07/13	49°07' 02°51'	105	n	789	1	16
07/06/2011	2199	92	1	48°55'617 03°11'970		ile de Batz 04°01'190 48°46'110	135?	n	749	1	#N/D
07/06/2011	2219	93	F	48°55'617 03°11'970	26/03/13	Devant l'Aber Wrach	109	o	658	1	16
05/07/2011	2745	108	F	48°56'247 03°09'706	08/06/13	48°47'10 03°45'64	118	0	704	1	10
28/07/2011	3097	99	F	48°56'003 03°11'652	01/04/13	lle Vierge Aber Wrac'h	105	0	613	1	6
02/08/2011	3199	95	F	48°57'714 02°49'906	12/07/13	Perros-Guirec plage Legonette	?	n	710	1	#N/D

Tableau 7: Homards lâchés en 2012 et recapturés en 2013, ayant montré un déplacement significatif.

		LÂCHER			RECAPTURE							
DATE	N° ID	Lc (mm)	SEXE	POSITION LACHER	DATE	POSITION recapture	Lc (mm)	SEXE	Temps de liberté	Déplacement significatif	Gain de taille (mm)	
20/05/2011	2070	89	F	48°58'00 2°52'5"	17/07/13	49°07' 02°51'	105	n	789	1	16	
07/06/2011	2199	92	F	48°55'617 03°11'970	25/06/13	ile de Batz 04°01'190 48°46'110	135?	n	749	1	#N/D	
07/06/2011	2219	93	F	48°55'617 03°11'970	26/03/13	Devant l'Aber Wrach	109	o	658	1	16	
05/07/2011	2745	108	F	48°56'247 03°09'706	08/06/13	48°47'10 03°45'64	118	o	704	1	10	
28/07/2011	3097	99	F	48°56'003 03°11'652	01/04/13	lle Vierge Aber Wrac'h	105	o	613	1	6	
02/08/2011	3199	95	F	48°57'714 02°49'906	12/07/13	Perros-Guirec plage Legonette	?	n	710	1	#N/D	

Les homards recapturés les plus loin de leur lieu de lâcher ont été pêchés aux alentours de l'Île Vierge, dans le Finistère. Depuis le début du programme de suivi du stock de homards, les déplacements observés peuvent atteindre des distances et des vitesses importantes et inattendues, par rapport aux tudes menées par ailleurs (Norvège, Angleterre, Golfe Normand-Breton).

Les recaptures effectuées dans le cantonnement de la Horaine (tableau 7), lors des pêches expérimentales, sont des informations intéressantes. En effet, lors des opérations de marquage-lâcher, les homards proviennent de captures professionnelles sur une certaine zone, sont ramenés à terre pour être marqués puis sont relâchés dans une zone différente de leur lieu de capture. Toutes ces manipulations pourraient avoir un effet sur leur comportement et les inciter à effectuer les déplacements observés depuis le début de ce programme de suivi. Or, lors des pêches expérimentales ayant lieu dans le cantonnement de la Horaine, des homards ayant été lâchés depuis plusieurs jours voire semaines sont repêchés au même endroit, prouvant qu'ils ont trouvé un habitat et qu'ils y restent. D'autres homards relâchés au même endroit et le même jour sont recapturés sur des zones très éloignées.

b) Embarquements et pêches expérimentales

En 2013, 8 embarquements pour pêche expérimentale et suivi des captures de homards ont été réalisés.

Tableau 8: Résumé des observations réalisés lors des embarquements 2013.

Date	Navire	Zone de pêche	Nombres homards mesurés
18/06/13	CAP NORD	Cantonnement de la Horaine + Roches Douvres	276
03/07/13	CAP NORD	Cantonnement de la Horaine + Roches Douvres	268
16/07/13	CAP NORD	Cantonnement de la Horaine + Roches Douvres	212
01/08/13	CAP NORD	Cantonnement de la Horaine + Roches Douvres	241
01/08/13	L'AUBE	Cantonnement de la Horaine + Est Bréhat	198
02/08/13	L'AUBE	Cantonnement de la Horaine + Est Bréhat	170
29/08/13	CAP NORD	Cantonnement de la Horaine + Roches Douvres	192
30/08/13	L'AUBE	Cantonnement de la Horaine + Est Bréhat	146
			1703

Les données de capture ont été regroupées sur 3 zones, qui ainsi peuvent être comparées :

- « Horaine » correspond aux pêches expérimentales effectuées dans le cantonnement ;
- « Large » est la zone située en-dehors et au nord du cantonnement de la Horaine (Barnouic, Roches Douvres);
- « Est » est la zone située en-dehors et au sud du cantonnement de la Horaine (à l'est de l'île de Bréhat).

Tableau 9: Synthèse des embarquements réalisés entre 2011 et 2013.

	Nord-Ho	raine	Horaiı	ne	Sud-Hor	Nbre d'embarque ments	
	Taille moyenne	Poids moyen	Taille moyenne	Poids moyen	Taille moyenne	Poids moyen	
2011	91,3	525	93,5	557,3	88,3	474,5	7
2012	91,4	525	93,5	566,1	91,6	509,9	3
2013	90,9	524,6	94,2	579,6	93,1	554,4	8

Quelque soit l'année, les homards capturés dans le cantonnement de la Horaine ont une taille moyenne et un poids moyen supérieur à celle des homards capturés dans les zones de pêche habituelles des navires. Dans la Horaine et au Sud-Horaine, la taille moyenne et le poids moyen augmentent d'année en année, alors que les homards capturés en Nord-Horaine présentent des moyennes stables.

c) Groupe de travail, traitement des données et valorisation du programme

Le traitement des données acquises dans le cadre de ce programme est réalisé par le CDPMEM en premier lieu, puis est approfondi lors de séances de travail avec Martial Laurans, chercheur à Ifremer Brest. Cette collaboration a permis de concaténer les données issues de ce programme à celles déjà en base à Ifremer, étoffant ainsi le jeu de données utilisé pour étudier le homard en Bretagne Nord. Une publication scientifique portant sur les déplacements des homards mis en évidence par le volet « marquage-recapture » du présent programme est en cours de rédaction. En attendant sa publication, un poster vulgarisé au format A0 a été produit et présenté lors de divers réunions thématiques (annexe 1).

La présentation des résultats des campagnes 2010, 2011 et 2012 a été proposée lors de différentes réunions professionnelles : commissions crustacés nationale et régionale, comité consultatif mixte de la Baie de Granville, réunion d'information « grands crustacés » du CDPMEM du Finistère.

Le CDPMEM des Côtes d'Armor a été sollicité par d'autres instances de la pêche ou de la gestion de l'environnement marin sur ce programme, dans le but de reprendre la méthodologie pour le mettre en œuvre sur d'autres sites. Ainsi, le CDPMEM des Côtes d'Armor a reçu le COREPEM (Comité Régional des Pays de Loire) et le Parc Naturel Marin d'Iroise afin de présenter le programme de suivi du stock de homards tel qu'il le mène depuis 2009.

IV. Communication

En 2013, la communication auprès des usagers s'est faite comme les années précédentes par la distribution large de la brochure 3 volets.

En plus de cette communication « basique » sur le programme en soit, plusieurs actions originales de communication ont été menées en 2013.

- Dans le cadre de la communication générale du CDPMEM des Côtes d'Armor, une affiche au format A2 expliquant le métier du casier à crustacés a été réalisée (annexe 2). Un « zoom sur » le programme de suivi du stock de homard permet de le présenter lors des manifestations publiques où le stand du CDPMEM participe.
- A l'été 2013, l'association Avel Nevez Film a contacté le CDPMEM pour réaliser un court-métrage sur le programme de suivi du stock de homards. Ce court-métrage fait partie d'une série de 5 films portant sur des bonnes actions initiées par des pêcheurs et a vocation à être diffusé au grand public.
- Enfin, la municipalité de Paimpol a organisé cet été une longue exposition dédiée à la gastronomie bretonne (annexe 3). A cette occasion, deux ateliers destinés au grand public ont permis de montrer les actions de marquage menés dans le cadre du présent programme.

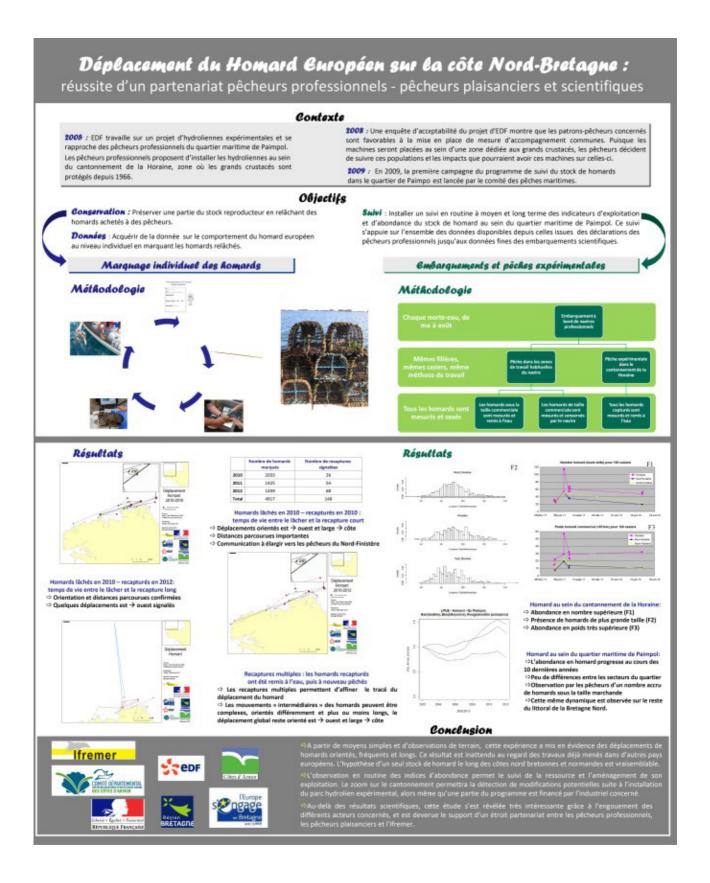
V. Perspectives et orientations pour 2014

En début d'année 2014, le CDPMEM organisera une réunion de bilan et préparation de la campagne 2014 du programme de suivi du stock de homards. Cette réunion bilan se fera en présence d'Ifremer et des pêcheurs concernés et déterminera le nombre de homards à marquer en 2014 et le nombre d'embarquements à réaliser, à partir du budget disponible pour cette année.

A l'image de ce qui se fait sur d'autres sites (Chausey, par exemple), le programme pourrait s'intéresser à la phase juvénile du homard. En effet, les très petites tailles (en-dessous de 70mm environ) ne sont pas capturées par les casiers réglementaires des professionnels. Une partie des informations sur la structure en taille de la population et sur son écologie (habitat, cycle de vie) nous échappent. En accord avec les professionnels, des collecteurs à juvéniles seront construits et testés en 2014, tant sur la méthode que sur le matériel, dans l'optique de les déployés plus largement en 2015.

ANNEXES

<u>Annexe 1 : poster A0 présentant la méthodologie et les résultats du programme de suivi du stock</u> de homards 2010-2012



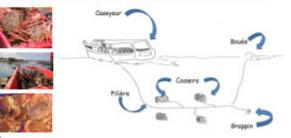
<u>Annexe 2 : Affiche de présentation du métier du casier à crustacés, avec un « zoom sur » le</u> programme de suivi du stock de homards



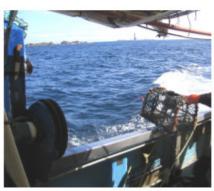
Le casier à crustacés

Le casier à crustacés est un piège, en forme de cage, posé sur les fonds propices aux crustacés : araignées, homards, tourteaux, crabes verts...

Technique: Les casiers sont appâtés, le plus souvent avec du poisson. Le pêcheur peut poser ses casiers un par un, ou de manière groupée en filière. Les caseyeurs relèvent leurs casiers entre 24 et 48h après la mise à l'eau.



La pêche au casier est réglementée au niveau national et régional : les zones autorisées, le diamètre de la goulotte, le nombre de casiers utilisés, sont fixés afin de garantir une exploitation durable de cette ressource.



Dans les Côtes d'Armor, 55 navires pratiquent le casier à crustacés, principalement de mai à août.

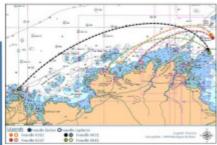
ZOOM SUR :

Le programme de marquage individuel de homards

Depuis 2009, le Comité Local de Paimpol aujourd'hui Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Côtes d'Armor met en œuvre un programme d'acquisition de données comportementales sur le homard, espèce à forte valeur économique et patrimoniale. Ce programme est mis en œuvre dans le cadre de l'installation d'hydroliennes expérimentales par EDF près de l'Île de Bréhat.

Principe : Chaque année, près de 2000 homards sont identifiés individuellement grâce à une marque jaune numérotée. Quand le homard est à nouveau capturé, le pêcheur nous signale la date et la position de recapture. Ainsi, nous pouvons évaluer le déplacement du homard.

En parallèle, les pêches de homards sont observées lors d'embarquements à bord des caseyeurs.



Résuétats: La plupart des homards recapturés se sont déplacés, parfois sur de très grandes distances, en des temps très courts. Ce résultat est innovant, comparé à ce qui a été montré dans d'autres pays d'Europe.

Le calcul des indices d'exploitation du homard et de son abondance dans le milieu, assurent un suivi de la pêcherie année après année, par les pêcheurs professionnels euxmêmes.

Tont le monde participe: Ce programme permet non seulement d'enrichir la connaissance de la biologie du homard et de son exploitation, mais réunit également différents acteurs : pêcheurs professionnels, pêcheurs plaisanciers, instituts scientifiques et industriels.













phase: CDPMEM 22. Conception or sladkation; CDPMEM 22 - Reproduction brand

Forfait gourmand

Incluant le billet d'entrée pour l'exposition, un livret de cuisine, ainsi qu'une entrée pour un atelier gourmand. L'atelier doit être réservé en même temps que l'achat du billet à La Halle (8 euros)

COURS DE CUISINE AUTOUR DES ALGUES

Avec Maudez Le Corre, maître restaurateur, de l'AUBERGE DU TRIEUX Le cours est situé au sein de l'établissement (accueil de 8 pers/atelier)

DATES .

- Juillet : les 22 et 29 de 16h à 17h
- . Août: les 5, 19 et 26 de 16h à 17h

ATELIER FABRICATION DE CRÊPES ET TOURNAGE SUR GALETTIÈRE

Avec Jean-Claude Vermont de LA CRÊPERIE DE BEAUPORT

Le cours est situé au sein de l'établissement (accueil de 8 pers/atelier)

DATES:

- Juillet: le 25 de 16h à 17h30
- Août : les 1er, 8, 22 et 29 de 16h à 17h30
- Septembre : les 5 et 12 de 16h à 17h30

COURS DE CUISINE

Avec Romain Bergaud des TERRASSES DE BRÉHAT Le cours est situé au sein de l'établissement (accueil de 6 pers/atelier)

DATES:

- Juillet : le 24 de 15h à 17h
- Août : les 7 et 21 de 15h à 17h
- · Septembre : le 11 de 15h à 17h

DÉCOUVERTE DE L'ESTRAN ET DES ALGUES

Avec Claire Maerten de l'Atelier TERRA MARIS, visite + dégustation

Rendez-vous au belvédère de l'Arcouest (accueil de 20 pers maxi / prévoir des bottes)

- Juillet: le 27 de 16h15 à 18h30
- · Août : les 10 et 24 de 15h15 à 17h30
- Septembre : le 8 de 14h15 à 16h30

Animations au sein du parcours d'exposition

VISITES GUIDEES DE L'EXPOSITION EN BRETON

Avec Silvi et Joël Donnart, «Du Breton dans l'assiette» Le 13 juillet et le 7 septembre à 14h

DÉGUSTATIONS

· Jus de pomme

Avec l'association de gestion et de restauration de l'Abbaye de Beauport Les 1er et 23 août de 15h à 18h

Cidre

Avec la cidrerie Le Marec Les 20 juillet, 15 août, 7 et 15 septembre

· Caramel au beurre salé

Avec l'Ambr'1

Les 18 juillet, 6, 13, 20, 27 août, 8 septembre

Truite fumée

Avec la Ferme marine du Trieux Les 21 juillet, 9, 14 août, 3, 11 et 14 septembre

· Tartinables de la mer

Avec La Paimpolaise Conserverie Les 19, 23, 30 juillet, 2 août, 10 et 13 septembre

DEMONSTRATION DE CUISINE AUTOUR DES LEGUMES CRUS

Avec Romain Bergaud des Terrasse de Bréhat

- · Juillet: les 17 et 31 juillet de 15h à 17h
- Août : les 14 et 28 août de 15h à 17h
- · Septembre : le 4 de 15h à 17h

DECOUVERTE DES LEGUMES BRETONS

Avec Jeanine Le Calvez, agricultrice, et l'UCPT de Paimpol

- Juillet: le 27
- Août: le 3, 4, 24, 25, 31
- Septembre : le 1er

Autour de l'expOsition animations et découvertes

LES HUÎTRES

Visites guidées des parcs à huîtres de Port Lazo et dégustation

Avec l'association Istr.com Gratuit (prévoir bottes)

- Juillet: le 24 à 14h. le 26 à 15h30. le 28 à 16h45
- Août : le 8 à 13h45, le 9 à 13h45, le 23 à 14h30, le 25 à 15h30
- · Septembre : le 15, fête de l'huître à Plouézec

Dégustation d'huîtres au barbecue

Avec l'association Istr.com Rendez-vous Place Gambetta, dès 14h Le 20 juillet, les 7 et 21 août, le 7 septembre 0.50€ l'huître gratinée

LE HOMARD

Marguage des homards

Avec le Comité Local des Pêches Rendez-vous à la cale du port de Loguivy-de-la-Mer

Les 19 juillet et 2 août, à 14h Gratuit (20 pers. max) Inscription obligatoire auprès du service culturel : 02 96 55 31 70

VISITE D'UN CHAMP DE COCO ET CONCOURS DE PLUMAGE

Dates communiquées au cours du mois de juillet Le concours se tiendra Place Gambetta

ALCOOLS BRETONS

Avec Le Cellier du Goëlo Dégustation sur place au 1 rue de la Vieille Poissonnerie à Paimpol Tous les mardis et jeudis entre le 16 juillet et le 12 septembre de 17h à 19h

CONCOURS GALETTES ET CRÊPES

Les 26 juillet et 16 août à partir de 15h. Place Gambetta Inscriptions obligatoires : 02 96 55 31 70



Mai 2014